

“ Ce sont là, très révérends Pères, des signes non douteux de la bénédiction d'en haut. Oui, DIEU daigne donner accroissement à l'Ordre des Prêcheurs. Refusons-nous, ingrats, de marcher en avant, ou reculerons-nous lâchement? Le Ciel nous en garde! Bien plutôt, embrassons tout ce qui est saint, digne de DIEU et conforme à l'esprit de notre Fondateur, et transmettons-le religieusement à nos successeurs.

“ Nous vous donnons très affectueusement notre bénédiction. ”

\*\*\*

*Béatification du Pape Innocent V.* — Le procès introduit, il y a quelques mois, en Cour de Rome pour la Béatification du Vénérable Innocent V vient d'avoir une heureuse issue. Un vote unanime des Cardinaux de la Congrégation des rites, reconnaissant le culte immémorial rendu au Bienheureux, avait été émis au commencement du mois; il a été ratifié par le Souverain Pontife, lundi 14 mars, jour octaval de Saint Thomas d'Aquin.

La famille dominicaine, à laquelle appartient Innocent V, sous le nom de Frère Pierre de Tarentaise; le diocèse de Paris, ville où il enseigna comme docteur de l'Université; celui de Lyon, qu'il gouverna en qualité d'archevêque; l'Eglise universelle qui le compte parmi ses plus illustres Pontifes, applaudiront à cette suprême décision.

Mais c'est un honneur tout spécial pour le couvent des Frères Prêcheurs de Lyon, dont le B. Innocent V était fils par sa profession religieuse.

